



# Le réseau Natura 2000 en mer

10 décembre 2009

Le 10 décembre 2009  
Journée d'échanges techniques  
Nantes

\*\*\*



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



## A l'origine de Natura 2000

les deux piliers des directives « Habitats-faune-flore »  
et « Oiseaux » :

**9 habitats naturels marins**  
+ 6 mixtes

**13 sp animales marines**  
**60 sp oiseaux marins**

**Tout l'espace marin**  
DHFF: annexes IV et V  
DO: article 5

**Réseau  
Natura 2000**

**Protection  
des espèces**

**Objectif : Maintenir ou restaurer les espèces et habitats d'intérêt  
communautaire dans un bon état de conservation**

10 décembre 2009



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer

# Les grandes phases de Natura 2000



2001-2003    2004    2005    2006    2007    2008    2009    2010    2011    2012    >2012

100%  
terrestre

1er réseau sur la  
base des  
connaissances  
en mer

Réseau  
complet  
en mer

Désigner des sites sur terre et en mer

10 décembre 2009

Élaboration des DOCOB en concertation

Gérer les sites

Évaluer l'état de conservation



LE MER • L'ÉGALITÉ • L'ÉNERGIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



## en mer ...

### des objectifs mesurables de résultats

Premier « état des lieux » 2007 de l'état de conservation :

- Habitats naturels : 3/4 en état « défavorable mauvais »  
1/4 en « défavorable inadéquat »
- Espèces : plutôt en état défavorable mauvais  
beaucoup d'« inconnu »

- Connaissance insuffisante
- Mais message certain : urgence à agir !

<http://etatdeslieuxdhff.ecologie.gouv.fr> (login: etatdeslieux, mot de passe: DHFF2007)

10 décembre 2009

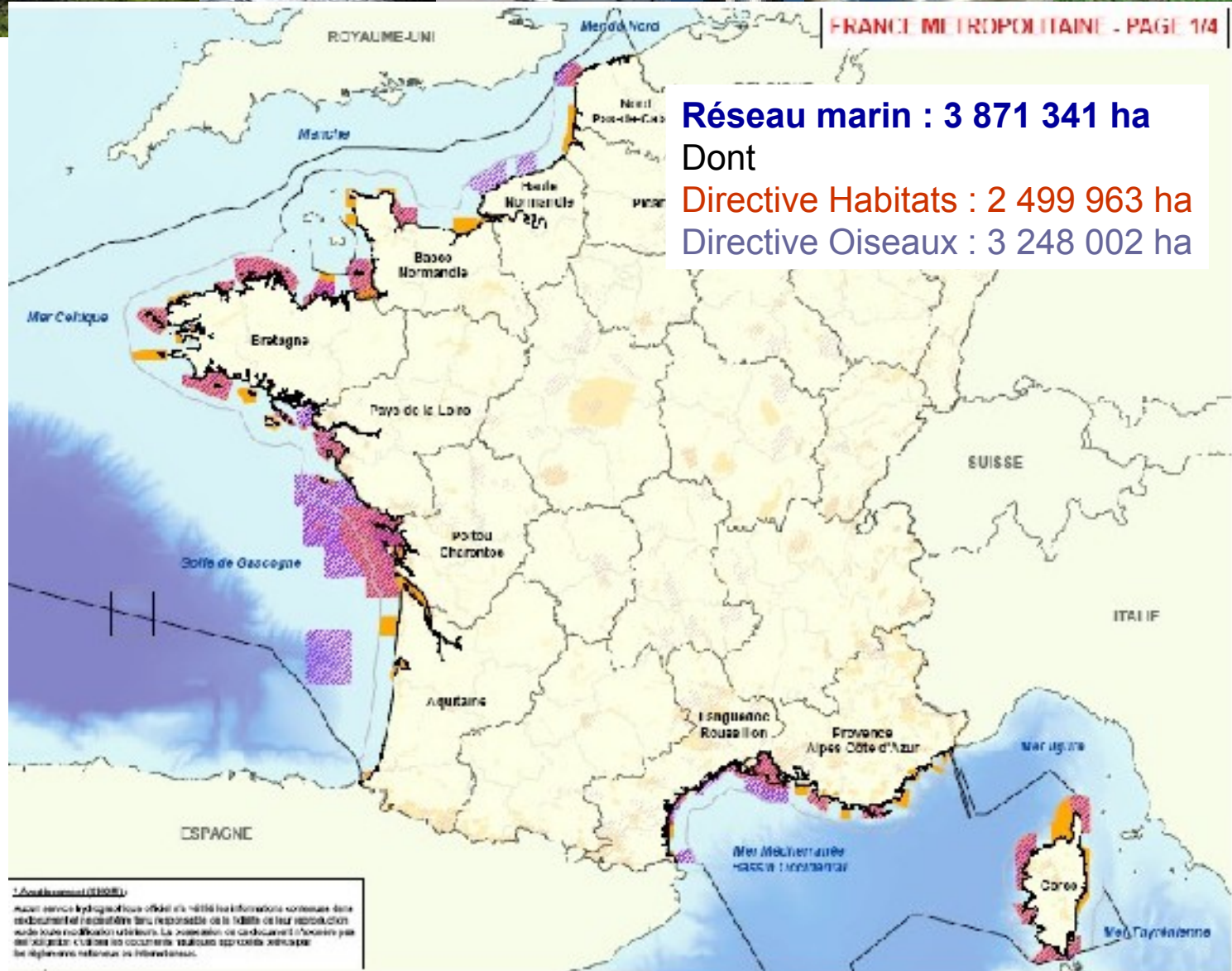


REPUBLICQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



**Réseau marin : 3 871 341 ha**  
Dont  
**Directive Habitats : 2 499 963 ha**  
**Directive Oiseaux : 3 248 002 ha**



10 décembre 2009



Liberté • Égalité • Fraternité  
**REPUBLIQUE FRANÇAISE**



Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer

**© Gouvernement (MDE)**  
Avec service hydrographique officiel et 18156 les informations contenues dans ce document ne peuvent être reproduites ou la suite de leur reproduction sans autorisation écrite. La reproduction ou la diffusion d'informations par des moyens électroniques ou autres sans autorisation écrite est formellement interdite. Les répliques relatives à Internet sont autorisées.



## Modification du code de l'environnement: application en mer

➤ **Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques** a procédé aux adaptations nécessaires des articles L. 414-1 à L. 414-7 du code de l'environnement afin de permettre leur pleine application en mer:

- un **régime spécifique de gouvernance a été créé pour les sites majoritairement marins** où seuls l'état a des droits souverains,
- la **possibilité aux professionnels et utilisateurs de la mer de bénéficier des outils de gestion contractuels** (contrat et charte Natura 2000)

10 décembre 2009



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

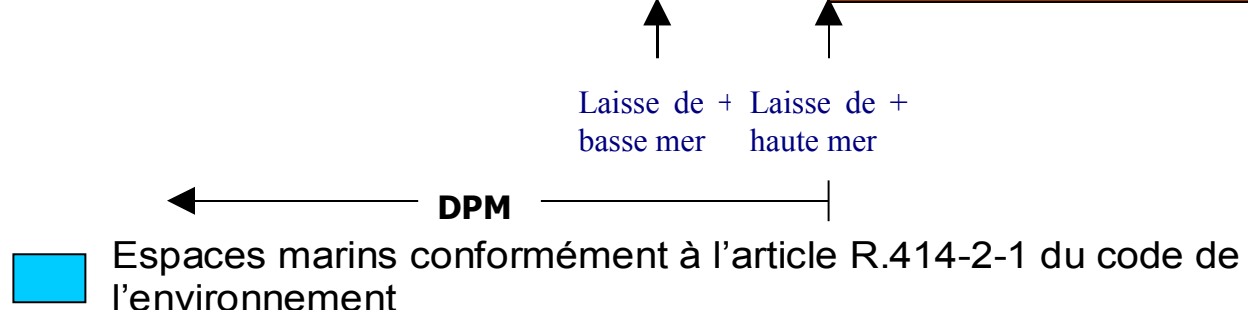
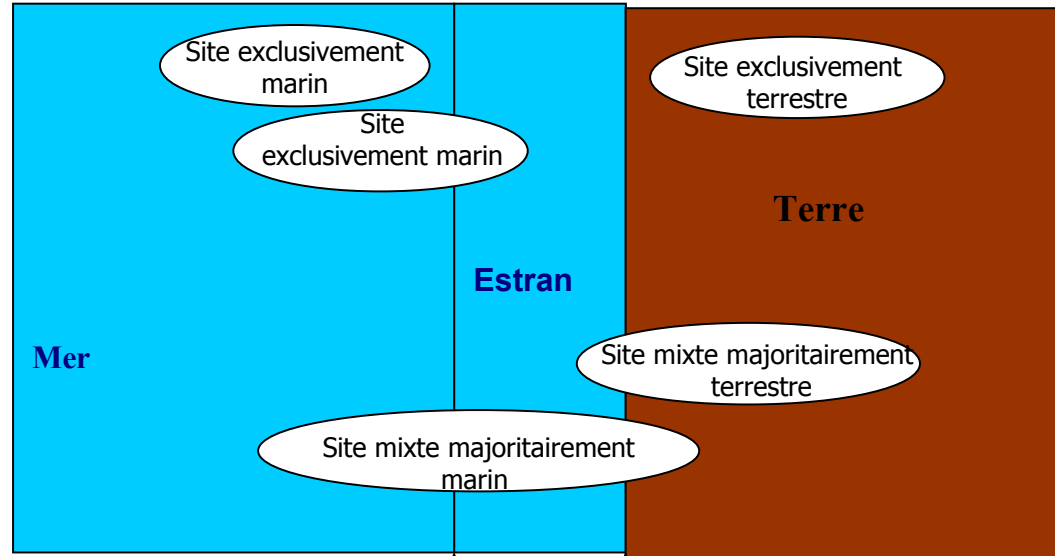
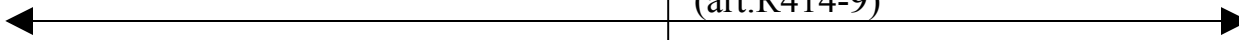
Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer

➤ **Décret d'application a été signé le 15 mai 2008** visant à adapter les dispositions réglementaires sur Natura 2000 aux spécificités des espaces marins, essentiellement en ce qui concerne la gestion des sites.



Missions pour les sites majoritairement marins assurées par le **préfet maritime** (art.R414-9)

Dans tous les autres cas des sites majoritairement marins, missions assurées conjointement par le **préfet maritime et le préfet de département** (art.R414-9)



10 décembre 2009





## Les outils de la gestion: quelle application au réseau marin?

- **définition et suivi concertés de la gestion** :  
un **COFIL** et un **DOCOB** par site

10 décembre 2009

- **Quatre catégories d'outils pour la gestion** des sites Natura 2000:

- Les outils réglementaires 'concertés' sur proposition locale
- Les outils administratifs (mise en place d'un SMVM ou GIZC)
- Les outils contractuels locaux (Charte Natura 2000 et contrat Natura 2000)
- Le régime d'évaluation des incidences Natura 2000 (obligation communautaire)



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer





## Les outils de la gestion: quelle application au réseau marin?

### Outils en cours d'élaboration pour aider à la rédaction des DOCOB:

10 décembre 2009

- Guide méthodologique d'élaboration des documents d'objectifs Natura 2000 marins (Aten/AAMP)
- Référentiel technico-économique pour les mesures de gestion des sites Natura 2000 en mer pour la pêche professionnelle, les cultures marines, et les sports et loisirs en mer (AAMP)
- Marché national relatif aux inventaires biologiques et analyses écologiques de l'existant sur les sites Natura 2000 en mer au titre de la DHFF (AAMP)



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



## la gestion des sites Natura 2000 en mer: Approche par façade

➤ **Mission de coordination technique à l'échelle de la façade confiée aux préfets maritimes** (Courrier du 3 septembre 2008 et circulaire du 14 janvier 2009):

- **assurer la concertation avec les différents partenaires** (instance(s) de concertation)
- veiller à la **mise en cohérence de la composition des COPIL** de façon à avoir une bonne représentativité des partenaires
- **garantir l'équité de traitement des acteurs concernés** par le réseau Natura 2000 et la mise en cohérence des mesures de gestion relatives aux espaces marins

➤ **Assistance technique par les services déconcentrés du MEEDDM et AAMP**

10 décembre 2009



LE MERITE • LE GAIN • LE PROGRES  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



## Le régime d'évaluation des incidences Natura 2000

### article 6.3 de la DHFF:

« tout **plan ou projet** non directement lié ou nécessaire à la gestion du site mais **susceptible d'affecter ce site de manière significative**, individuellement, ou **en conjugaison avec d'autres plans et projets**, fait l'objet d'une évaluation appropriée de ses incidences sur le site **eu égard aux objectifs de conservation de ce site**. Compte tenu des conclusions de l'évaluation des incidences sur le site et sous réserve des dispositions du paragraphe 4, les autorités nationales compétentes **ne marquent leur accord sur ce plan ou projet qu'après s'être assurées qu'il ne portera pas atteinte à l'intégrité du site concerné** et après avoir pris, le cas échéant, l'avis public ».

10 décembre 2009



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



## Le régime d'évaluation des incidences Natura 2000: contexte de contentieux communautaire, élargissement du dispositif

### Apports de la loi du 1er Août 2008:

- **étend le champ d'application des évaluations d'incidence Natura 2000**, limité en 2001 aux travaux, ouvrages et aménagements et aux régimes d'autorisation existants:
  - **aux programmes ou projets d'activités, aux documents de planification,**
  - **aux manifestations et interventions sur le milieu naturel et le paysage,**
  - **aux régimes déclaratifs existants**
  - **à des régimes propres d'autorisation**
- **adopte le principe de listes positives nationales et locales**



Deux décrets d'application en préparation

10 décembre 2009



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

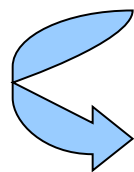
Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



# Le régime d'évaluation des incidences Natura 2000

## 1<sup>er</sup> projet de décret:

- **liste nationale des catégories soumises à évaluation Natura 2000 parmi les régimes d'autorisation, approbation et déclaration existants, à compléter par des listes locales,**
  - Contenu de l'évaluation,
  - Modalités d'établissement des listes locales,
  - Procédure d'opposition pour les régimes déclaratifs



**Au Conseil d'État  
Circulaire en cours de rédaction**

Les activités en mer visées par le 1<sup>er</sup> décret sont, outre celles soumises à étude d'impact, autorisation ICPE, loi sur l'eau, **les schémas des structures des exploitations des cultures marines, les manifestations nautiques et AOT.**

10 décembre 2009



REPUBLIQUE FRANÇAISE

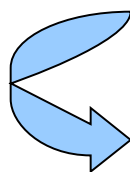
Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



## Le régime d'évaluation des incidences Natura 2000

### 2ieme projet de décret:

- **liste de référence des régimes propres d'autorisation** (concerne les activités et travaux non soumis à un régime d'encadrement), dans laquelle les préfets pourront puiser pour établir leurs listes locales



**En cours de rédaction**

10 décembre 2009



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



## Le régime d'évaluation des incidences Natura 2000

Développer des outils à destination des professionnels concernés, des maitres d'ouvrages, des bureaux d'études, des services de l'Etat, des collectivités territoriales...

10 décembre 2009

➤ **Existant :**

- guide GEODE sur les travaux de **dragages et immersions**

➤ **en cours :**

- actualisation du guide pour l'étude d'impact des **projets éoliens** : volet évaluation des incidences
- finalisation du guide **extraction de matériaux en mer** lancé en décembre 2008
- démarrage du guide pour les **manifestations sportives (et nautiques)** en septembre 2009

➤ **A venir :** guide sur les **schémas de structures des exploitations des cultures marines**



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer



[www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)

10 décembre 2009

[www.aires-marines.fr](http://www.aires-marines.fr)



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Ministère  
de l'Écologie,  
de l'Énergie,  
du Développement  
durable  
et de la Mer